



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DATES À RETENIR

Octobre et novembre 2018	Inscription des cégeps et diffusion des documents importants L'inscription se fait en ligne , avant le 16 novembre 2018. (Les frais d'inscription de 350 \$ et le formulaire imprimé dûment signé doivent aussi être envoyés par la poste avant cette date.)										
16 janvier 2019 16 h	Lancement et dévoilement des titres des 5 longs métrages sélectionnés, au cinéma Beaubien Animé par Micheline Lanctôt, en présence des artisans des films										
Janvier 2019	Envoi des 5 films dans les cégeps										
Janvier à mars 2019	Activités dans les cégeps : projections des films et discussions										
15 février 2019	Date limite pour confirmer le nom de l'enseignant qui accompagnera l'étudiant aux délibérations nationales et transmission du formulaire qui vous sera envoyé pour l'hébergement et les repas										
22 février 2019	5 à 7 aux RVCQ : rencontre avec les réalisateurs des films sélectionnés Les étudiants et professeurs sont tout particulièrement invités à assister à cette rencontre, qui se tient à la Cinémathèque québécoise (à Montréal). Le 5 à 7 est webdiffusé pour rejoindre les étudiants partout au Québec.										
15 mars 2019	Date limite pour envoyer la fiche de pointage , le nom de l'étudiant représentant de votre cégep, ainsi que le formulaire pour l'hébergement et le repas de l'étudiant.										
29 mars 2019	Délibérations à Montréal : (Hyatt Regency Montréal, 1255, rue Jeanne Mance, Montréal, QC, H5B 1E5) <table border="1"><tr><td>12 h – 14 h 30</td><td>accueil des participants</td></tr><tr><td>15 h</td><td>premières rondes de discussion</td></tr><tr><td>17 h 30</td><td>souper</td></tr><tr><td>19 h</td><td>deuxièmes rondes de discussion : huis clos final pour les étudiants et réunion pour les professeurs</td></tr></table>	12 h – 14 h 30	accueil des participants	15 h	premières rondes de discussion	17 h 30	souper	19 h	deuxièmes rondes de discussion : huis clos final pour les étudiants et réunion pour les professeurs		
12 h – 14 h 30	accueil des participants										
15 h	premières rondes de discussion										
17 h 30	souper										
19 h	deuxièmes rondes de discussion : huis clos final pour les étudiants et réunion pour les professeurs										
30 mars 2019	<table border="1"><tr><td>8 h</td><td>petit-déjeuner en commun à l'Hôtel</td></tr><tr><td>9 h – 9 h 45</td><td>période pour libérer la chambre / les bagages peuvent être laissés en consigne</td></tr><tr><td>9 h 45</td><td>départ pour le café cinéma (lieu à venir)</td></tr><tr><td>10 h</td><td>début du café cinéma</td></tr><tr><td>11 h 30</td><td>annonce officielle du film gagnant et remise du Prix au réalisateur</td></tr></table>	8 h	petit-déjeuner en commun à l'Hôtel	9 h – 9 h 45	période pour libérer la chambre / les bagages peuvent être laissés en consigne	9 h 45	départ pour le café cinéma (lieu à venir)	10 h	début du café cinéma	11 h 30	annonce officielle du film gagnant et remise du Prix au réalisateur
8 h	petit-déjeuner en commun à l'Hôtel										
9 h – 9 h 45	période pour libérer la chambre / les bagages peuvent être laissés en consigne										
9 h 45	départ pour le café cinéma (lieu à venir)										
10 h	début du café cinéma										
11 h 30	annonce officielle du film gagnant et remise du Prix au réalisateur										

PRÉCISIONS

FICHE DE POINTAGE

Le résultat du vote et la fiche de pointage de votre établissement doivent nous parvenir au plus tard le 8 mars à l'adresse suivante : vote2019@prixcollegialducinema.ca. La fiche de pointage est disponible sous l'onglet « **PROFESSEURS > Documents d'accompagnement** » sur notre site Web.

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS SUR LE SITE WEB

Les étudiants qui participent aux activités dans leur cégep **doivent s'inscrire** sur le site Web du PCCQ (bouton **S'inscrire**, en haut à droite de l'écran).

En s'inscrivant, les étudiants courent aussi la chance de remporter un des **prix de participation**. Le tirage a lieu lors des délibérations finales et la liste des gagnants sera publiée sur le site Web, sous l'onglet ÉDITION 2019, le 30 mars 2019.

REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS ACCOMPAGNATEURS

Un étudiant par cégep sera choisi par ses pairs pour représenter son institution lors des délibérations nationales. Cet étudiant partagera sa chambre d'hôtel avec un étudiant d'un autre cégep (occupation double non mixte). Les professeurs auront leur propre chambre. Le souper et le petit-déjeuner sont fournis pour tous. Veuillez noter que les frais de transport et de stationnement ne sont pas compris.

Votre chambre et vos repas doivent être confirmés avant le 15 février en remplissant le formulaire qui vous sera envoyé. L'étudiant délégué doit remplir son formulaire au plus tard le 8 mars. Pour toutes questions concernant l'hébergement ou les repas, communiquez directement avec nous à l'adresse reservation2019@prixcollegialducinema.ca.

DÉLIBÉRATIONS LE 29 MARS

Le comité de coordination accueillera étudiants et professeurs dans le lobby de l'Hôtel (Hyatt Regency Montréal, 1255, rue Jeanne Mance, Montréal, QC, H5B 1E5) à compter de 12 h. Il est nécessaire que tous soient arrivés pour la première ronde de discussion, à 15 h.

Après le souper, pendant les délibérations finales, les professeurs responsables se réuniront pour faire un retour sur les activités dans leurs cégeps.

CAFÉ CINÉMA ET DÉVOILEMENT DU LAURÉAT LE 30 MARS

L'événement, (lieu à confirmer), est ouvert à tous, et non seulement aux représentants présents à Montréal pour les délibérations : toute autre personne intéressée peut assister à cette discussion animée par Micheline Lanctôt, qui donnera la parole aux jeunes ainsi qu'à deux invités du milieu du cinéma québécois.

Le nom du film gagnant sera dévoilé au terme de l'échange, en présence du réalisateur, à qui les étudiants remettront le **PRIX COLLÉGIAL DU CINÉMA 2019**, vers 11 h 30.

Les activités se terminent à ce moment.